

Liste de vérification pour une utilisation sécuritaire des médicaments

Cet outil est un extrait de [*Pratiques exemplaires de prévention et de contrôle des infections pour la pratique en cabinet et en clinique*](#) (Annexe H) et a été reformaté pour en faciliter l'utilisation. Pour en savoir davantage, veuillez consulter le Chapitre 6 sur les médicaments, les vaccins et l'antiseptie cutanée.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec le service de prévention et de contrôle des infections de Santé publique Ontario, à ipac@oahpp.ca ou veuillez visiter www.publichealthontario.ca/fr.

Entrepôt des médicaments

- Il y a des installations pour pratiquer l'hygiène des mains dans l'entrepôt des médicaments.
- Il y a un contenant antiperforation au point d'utilisation pour éliminer les objets pointus et tranchants.
- Il y a un réfrigérateur réservé aux médicaments et vaccins. La nourriture et les échantillons ne sont pas conservés dans le réfrigérateur des médicaments.
- Les températures des réfrigérateurs et congélateurs utilisés pour conserver les vaccins sont vérifiées deux fois par jour et consignées.
- Il y a un avertisseur sur le réfrigérateur des médicaments et vaccins pour donner l'alerte lorsque la température n'est plus à l'intérieur de la plage recommandée.

Médicaments et flacons

- L'hygiène des mains et les techniques d'asepsie sont respectées avant d'y avoir accès.
- Les médicaments et les solutions injectables à dose unique sont réservés à un seul patient et les seringues y pénètrent une seule fois.
- On ne prélève pas les solutions injectables stériles dans un contenant commun qui est réutilisé.
- Les contenants de solutions stériles ouverts sont datés au moment de leur ouverture et jetés à la fin de la journée, ou selon les directives du fabricant.
- Les bouchons de caoutchouc sont nettoyés avec de l'alcool à 70 % avant de pénétrer dans le flacon.
- Les flacons de médicaments sont réfrigérés après ouverture (si recommandé par le fabricant).
- Les flacons et les autres produits non ouverts sont jetés en respectant les dates de péremption des fabricants.
- Les restes des flacons à dose unique ne sont pas combinés ni mélangés.
- Si des flacons à doses multiples (**excluant les vaccins**) sont utilisés :
 - ils servent pour un seul patient;
 - on y insère chaque fois une aiguille et une seringue à usage unique distinctes et stériles;
 - on respecte les directives du fabricant concernant l'utilisation et l'élimination; en l'absence de directives, les flacons à doses multiples sont datés au moment de l'ouverture et jetés après 28 jours, ou avant si leur stérilité est mise en doute ou compromise.

Vaccins

- Des politiques et procédures ont été établies relativement à la manipulation et à l'entreposage des vaccins.
- Le réfrigérateur est doté d'un thermomètre.
- Les températures des réfrigérateurs utilisés pour conserver les vaccins sont vérifiées deux fois par jour et consignées.
- Les vaccins sont :
 - conservés au réfrigérateur à une température allant de 2 °C à 8 °C
 - conservés au congélateur à une température de -15 °C
 - protégés de la lumière, le cas échéant
 - placés ailleurs que dans les portes des réfrigérateurs
- Si les températures du réfrigérateur sont inférieures à 2 °C ou supérieures à 8 °C, consulter immédiatement le bureau de santé publique pour une évaluation de l'activité des vaccins.